



**Fédération Française
d'Études et Sports
Sous - Marins
CODEP 41**

29 Boulevard de Pierre Brossolette BP211 BLOIS



Déclaration 2881 du 24 / 2 / 1987

Blois, le 28 novembre 2018

Ami Plongeur,

Veillez trouver ci-joint, le formulaire descriptif et d'inscription au stage initiale d'initiateur du 26 et 27 janvier 2019 organisé par le CODEP 41 à Blois salle du CODEP 41 FFESSM 29 Boulevard Pierre Brossolette 41006 BLOIS CEDEX.

La clôture des inscriptions est fixée au 4 janvier 2019.

La présence des futurs tuteurs pédagogiques est vivement conseillée au titre d'observateur. Une formation spécifique sera organisée pour ses futurs tuteurs pédagogiques pour valider leur compétence.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, l'expression de mes salutations les plus sportives.

T FERRIERE

Président de la Commission Technique

. PJ : Plans d'accès en annexe.



**Fédération Française
d'Études et Sports
Sous - Marins
COMITE DEPARTEMENTAL**

29 Boulevard de Pierre Brossolette 41000 Blois



Déclaration 2881 du 24 / 2 / 1987

STAGE INITIAL INITIATEUR
Du 26 et 27 janvier 2019

- Dates:** samedi 26 et 27 janvier 2019.
- Horaires :** de 8h30 à 17h30 Les repas de midi pourront être pris ensemble à proximité du lieu de stage et sont à la charge des stagiaires.
- Lieu :** salle AAJB (CODEP 41 FFESSM)
29 Boulevard Pierre Brossolette 41006 BLOIS CEDEX.13
- Repas:** les repas seront pris sur place, un plateau de repas sera proposé pour gagner du temps.
- tarif environ 15,50 €

Documents à fournir avant le stage : Licence FFESSM en cours de validité et carte FFESSM / CMAS permettant de justifier le niveau de plongeur, **en copie papier, ou scan.**

Documents à fournir à l'entrée du stage : Licence FFESSM en cours de validité passeport de plongée et / ou carte FFESSM / CMAS permettant de justifier le niveau de plongeur.
Chèque de 65 € à l'ordre de CD 41 FFESSM (Tarif CODEP 41)

Le stage initial est un stage théorique qui ne prévoit pas de pratique dans l'eau.
Se munir de quoi écrire et prendre des notes.

Contact pour tout renseignement relatif au stage : Thierry Ferriere
T 02 54 55 75 45
Après 19h00 :D 02 54 42 92 68
P 06 87 54 66 75
17 Rue des acacias
41 000 Saint SULPICE DE POMMERAY
Thierry.Ferriere@loir-et-cher.gouv.fr



Fédération Française
d'Études et Sports
Sous - Marins
COMITE DEPARTEMENTAL
Boulevard de Pierre Brossolette 41006 BLOIS



Déclaration 2881 du 24 / 2 / 1987

**BULLETIN D'INSCRIPTION AU STAGE
INITIAL D' INITIATEUR Du 26 et 27 janvier 2019
à BLOIS Salle AAJB (CODEP 41 FFESSM)**

NOM : _____
Prénom
Né(e) le: / / Lieu de naissance

Adresse :

Code postal : Ville :

N° téléphone : Adresse Internet :

Numéro de licence 2018/2019 :

Club d'appartenance : N° de club :

Titulaire du brevet de niveau : II III IV Numéro :

Délivré par : Le :

Nombre de plongée après le niveau II : dont plongées en autonomie :

Coordonnées du moniteur encadrant le stage en situation :

NOM : Prénom :

Numéro de licence 2018_2019

Club d'appartenance : N° de club :

NIVEAU : T.S.I. MF2 BEES2 (licencier)

AVIS DU PRESIDENT DU CLUB

NOM DU PRESIDENT :

Avis Favorable :

Signature du président :

Avis défavorable :

Tampon du club

Fait le :

Constitution du dossier :

Chèque à l'ordre du CD41 de 65 €.

Prévoir environ 15.50 € pour les repas du midi. Repas du midi 26/01/2019 Repas du midi 27/01/2019

Présentation de cet imprimé dûment rempli (clôture des inscriptions le 20/12/2018)

Licence fédérale en cours de validité., passeport, carte CMAS, FFESSM prouvant le niveau du plongeur

Dossier à retourner à : Thierry Ferriere

17 Rue des Acacias

41000 Saint SULPICE DE POMMERAY

02 54 55 75 45 Thierry.Ferriere@loir-et-cher.gouv.fr